



Direction des Opérations

Service de l'Information Aéronautique

D S N A

BUREAU NOTAM INTERNATIONAL

05 57 92 57 95
Fax : 05 57 92 57 99
RSFTA : LFFAYNYX
sia.supaip@aviation-civile.gouv.fr
http://www.sia.aviation-civile.gouv.fr

SUP AIP 196/12

Date de publication : 13 DEC

LIEU : FIR Bordeaux LFBB, Royan Médis LFCY

VALIDITE : Du 1er janvier au 31 décembre 2013

OBJET : Création de 2 zones règlementées temporaires (ZRT) au profit des DRONES basés à Cognac

Annule et remplace le SUP AIP 124/10

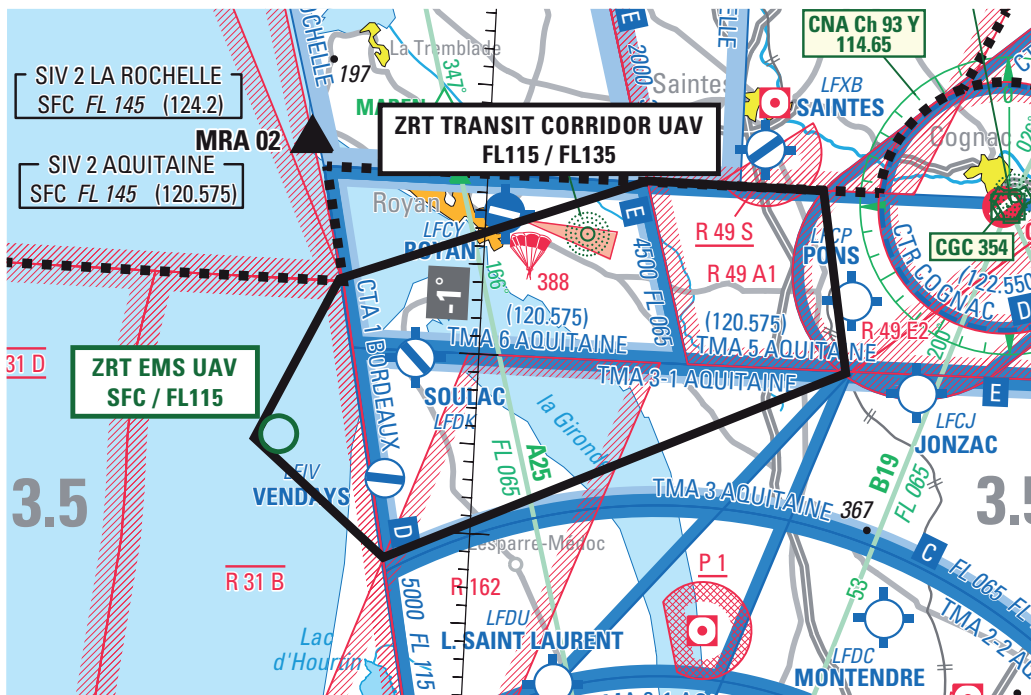


Table with 1 row: ACTIVITÉ - Circulation d'aéronefs télépilotes non habités

Table with 1 row: DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ - ZRT Transit corridor UAV et ZRT EMS UAV : activables avec un préavis de 1 heure.

Table with 1 row: INFORMATION DES USAGERS - Activation réelle connue de : AQUITAINE APP : 129.875 MHz...

Table with 1 row: GESTIONNAIRE - CMCC BORDEAUX ou CDC DE MONT DE MARSAN ou CDC de remplacement

CONDITIONS DE PENETRATION

Vols CAG (IFR, VFR) et CAM contrôlés et non contrôlés : Contournement obligatoire sauf pour les aéronefs assurant des missions d'assistance de sauvetage ou de sécurité publique lorsque le contournement de la ZRT n'est pas compatible avec leurs missions.

SERVICES RENDUS

A l'intérieur des ZRT, les services sont rendus conformément aux classes des espaces auxquels elles se superposent

COORDONNEES GEOGRAPHIQUES ET LIMITES VERTICALES

ZRT Transit corridor UAV

45°33'47"N - 001°11'17"W ;
45°40'05"N - 000°47'20"W ;
45°39'59"N - 000°33'24"W ;
45°29'54"N - 000°31'00"W ;
45°18'26"N - 001°06'42"W ;
45°24'42"N - 001°17'20"W ;
45°33'47"N - 001°11'17"W

Limites verticales : FL115 / FL135

ZRT EMS UAV

Cylindre de 1Nm de rayon centré sur le point : N45°25'00.00" W001°15'26"

Limites verticales : SFC / FL115